

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE B E T T E N D O R F**

Séance publique du 13 juillet 2007

Date de l'annonce publique de la séance: 6 juillet 2007
Date de la convocation des conseillers : 6 juillet 2007

Présents: **Back, bourgmestre, Atten, Risch, échevins, Bauler, Jacobs, Reinig, Mergen, Serres ép. Schannel, conseillers, Schlechter, secrétaire**
Absente exc. : **Becker ép. Simon, conseiller**

Point de l'ordre du jour: **16**

OBJET: Commune sans OGM – décision de principe.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu les effets de longue durée inconnus pour la santé et l'environnement des organismes génétiquement modifiés ;

Vu la plupart des consommateurs qui se montre très sceptique vis-à-vis des produits génétiquement modifiés ;

Vu que le conseil communal est d'avis qu'il ne faut pas favoriser la culture des produits manipulés génétiquement ;

Sur proposition du collège échevinal ;

Après délibération;

décide unanimement

de déclarer à ne pas planter ou utiliser des organismes génétiquement modifiés (OGM) en particulier des semences et des plantes qui ont été modifiées génétiquement, sur l'ensemble des terrains lui appartenant.

Ainsi délibéré en séance lieu et date qu'en tête.

Bettendorf, le 16 octobre 2007
Pour extrait conforme
Le Bourgmestre Le Secrétaire

